



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

JSB PHARMA – Constitution de société

Référence : L031560

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 30 mai 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



JSB PHARMA Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 9 Chemin du Tertre au Breton, 22410 ST QUAY PORTRIEUX AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 21 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée (SAS) Dénomination : JSB PHARMA Siège social : 9 Chemin du Tertre au Breton, 22410 ST QUAY PORTRIEUX Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 2 000 euros constitués uniquement d'apports en numéraire Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger, la production, le conditionnement et le négoce de compléments alimentaires et de tous produits relatifs à l'alimentation animale. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Gwenaël BAUDIMANT, demeurant 8 Avenue de Bellevue 44800 Saint-Herblain. Directrice générale : la « SAS GSB FINANCE », Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros ayant son siège social 9 Chemin du Tertre au Breton, 22410 ST QUAY PORTRIEUX et immatriculée 925 282 162 RCS ST BRIEUC, représentée par Madame Sophie BLET en qualité de Présidente. La rémunération du Président et de la Directrice générale sera fixée ultérieurement. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ST BRIEUC.

[Consulter cette annonce en ligne](#)